



Introduction

La grande grève générale qu'a eu lieu en Grande-Bretagne du 3 au 12 mai 1926 est connue aujourd'hui pour avoir été un de rares exemples de développement d'une action unitaire des syndicats, réunis au sein du *Trade Union Congress* (TUC), en faveur des revendications des mineurs. Cet événement a laissé des traces profondes dans la tradition syndicale britannique, mais a aussi montré une première impuissance de l'opposition des gauches réformistes face aux élites conservatrices qui gouvernent le pays dans les années 1920.

Nous commencerons par encadrer la crise générale de l'économie britannique de l'après guerre, et en particulier le cas de l'industrie charbonnière. Nous analyserons ensuite le développement de la grève et les interactions entre ses acteurs principaux. Enfin, nous expliquerons les différentes réactions des syndicats et du gouvernement sur la question de la « légitimité » de la grève et les résultats de son échec.

*Andrea Benedetti,
Secrétaire à la formation du MJCF 67*

1. Les problèmes du Royaume-Uni dans les années 1920 : vers une grève inévitable?

1.1. Les effets de l'après-guerre dans l'économie britannique

Les origines de la grève de 1926 sont à rechercher dans les difficultés économiques et politiques de la Grande-Bretagne des années 1920. La Première guerre mondiale avait affaibli la position internationale du Royaume-Uni :

1. une baisse importante des exportations ;
2. une remise en discussion du rôle de la City of London en tant que « banquier du monde » ;
3. une industrie de base (mines de charbon, construction navale, textile, fer et acier) développée pendant la guerre mais que maintenant génère trop de surproduit pour les besoins d'après guerre ;
4. une modernisation des structures productives en retard et des nouvelles industries ayant du mal à se développer.

Après un boom économique à la fin de 1918, une période de récession se développe rapidement dès 1921 et le chômage grimpe à plus de 2 millions de travailleurs. Pour regagner sa réputation mondiale pour les exportations, la City of London et le gouvernement mènent des efforts pour réduire les prix de marchandises. Le conflit industriel est donc presque inévitable quant à la baisse des salaires et de l'augmentation des heures du travail.

1.2. La question des mines: différentes solutions envisagées par les mineurs et les patrons

Ce conflit devient emblématique surtout dans le cas de l'industrie charbonnière, qu'après la guerre connaît une série de problématiques spécifiques :

- la production de charbon dans les autres pays se développe plus rapidement qu'en Grande-Bretagne, qui a de plus en plus de mal à supporter la concurrence extérieure ;
- le progrès dans les nouvelles technologies fait tomber la demande mondiale de charbon ;
- en 1921 les prix d'exportation du charbon tombent de plus que la moitié : à partir du 31 mars 1921 le gouvernement britannique abandonne les dernières formes de contrôle sur la production charbonnière et la crise du secteur est laissée dans les mains des entreprises privés du secteur.

Les gouvernements qui se succèdent dans l'après-guerre se montrent incapables de faire face efficacement à la crise du secteur : ils ne semblent pas intéressés à résoudre les problèmes de l'industrie du charbon, ils se contentent de jouer le rôle d'arbitres dans la lutte entre patrons et mineurs.



Bien que plusieurs commissions sont mises en place pour étudier des solutions, les recommandations qu'elles indiquent ne seront jamais appliquées avec succès. L'occupation française de la Ruhr en 1923 apporte quelques bénéfices aux exportations de charbon anglais, mais des difficultés plus graves interviennent avec le retour au *Gold Standard* en 1925. À la veille de la grève générale de 1926, 73% du charbon soulevé était vendu à perte : l'industrie pouvait fonctionner seulement grâce à une subvention publique prévue par le gouvernement pour une durée de 9 mois et mise en place en juillet 1925 après le succès du *Red Friday*.

En ce qui concerne les acteurs du conflit, les propriétaires des mines entretiennent des relations étroites avec le Parti Conservateur, au gouvernement avec Stanley Baldwin dès 1924. Ils sont

organisés dans la *Mining Association*, d'orientation libérale orthodoxe et dont le programme prévoit :

1. l'opposition à la nationalisation des *royalties* pour l'extraction du charbon ;
2. la légitimité des *lockouts* pour contrer les revendications des mineurs ;
3. l'opposition au contrôle syndical et à toute intervention du gouvernement dans les affaires économiques ;
4. l'exigence de déterminer les conditions de travail au niveau des zones industrielles, et pas au niveau national ;
5. la nécessité de baisser les coûts de production :
 - baisse des salaires
 - augmentation des heures de travail

Les mineurs eux-aussi sont très fortement organisés au niveau syndical et ont une voix influente au sein du mouvement travailliste. La MFGB (*Miner's Federation of Great Britain*), créée en 1889, présente trois revendications historiques :

- l'opposition aux réductions salariales ;
- l'opposition à l'augmentation des heures de travail ;
- l'opposition à toute interférence avec le principe du *National Agreement*, c'est-à-dire que la MFGB lutte pour que les conditions de travail soient déterminées au niveau national.

1.3. L'échec des négociations et le chemin vers la grève

La « Commission Royale pour la question des mineurs » obtenue par le succès du *Red Friday* produit un rapport final, le « Samuel Report », le 11 mars 1926. Il contient quatre recommandations principales :

1. nationaliser les *royalties* et les droits minéraux ;
2. encouragement des fusions par l'État ;
3. suspension définitive de la subvention publique aux mines au délai prévu (avril 1926) ;
4. nécessité de quelques réductions salariales, sans forcément augmenter les heures de travail.

Les réactions au *Samuel Report* varient en fonction des acteurs dans le conflit :

- le gouvernement refuse de nationaliser les *royalties* et les droits minéraux ;
- les patrons considèrent nécessaire d'augmenter les heures de travail en plus de la baisse salariale ;
- la TUC affirme vouloir sauver « le 70% de bon » qu'il y a dans le rapport, mais la MFGB ne voit satisfaite aucune de ses trois revendications historiques.



Au mois d'avril, il y a plusieurs rencontres triangulaires entre syndicats, patrons et gouvernement, Baldwin y jouant le rôle de médiateur. La question principale dans le conflit est de savoir si les négociations salariales doivent être menées à l'échelle nationale ou locale.

Les négociations échoueront définitivement le 30 avril 1926. Mais déjà à partir du 27 avril le Conseil Général du TUC s'était préparé à une « action industrielle en support des mineurs ». Il envisage ainsi la création d'un *Strike Organization Committee*, qui a le but de planifier une grève à large échelle. Cette décision sera ratifiée le 1 mai par la Conférence des Exécutives du TUC. Le même jour, le *lockout* des mineurs commence et le gouvernement déclare le début de l'« état d'urgence » dans tout le pays.

2. Le développement de la grève

2.1. La gestion et l'organisation de la grève par le T.U.C.

L'action industrielle en support des mineurs proclamée par les syndicats prend, à partir du 3 mai, la forme concrète d'une grève générale, dont la gestion sera centralisée pour toute sa durée par le Conseil Général du TUC. Ce dernier prédispose qu'au début la grève concerne seulement certains secteurs essentiels: transports, impressions, électricité, gaz, bâtiment, etc. Ensuite, quand la grève commencera à se développer, d'autres industries seront convoquées à la participation.

Pour accomplir son mandat, le Conseil Général s'appuie principalement sur deux types d'organes :

- les comités techniques-organisationnels, composés de délégués syndicaux ;
- les comités politiques, composés de délégués des partis de gauche (Labour Party, Independent Labour Party, Communist Party).

Pourtant, les événements obligent les branches locales des syndicats à prendre plusieurs décisions de façon autonome. On assiste ainsi au déploiement d'une certaine « créativité » organisationnelle :

1. des « comités de grève » se constituent à l'échelle locale et ont pour but d'organiser les grévistes et préparer les mobilisations ;
2. les comités de grève constituent souvent, avec des délégués politiques locaux, des *Councils of Action*, c'est-à-dire des « comités centraux de coordination de la grève », qui ont la fonction:
 - de prendre les décisions pratiques et quotidiennes ;
 - de diffuser les informations et faire de la propagande pour la grève ;
 - de s'occuper de la défense légale de tous les arrêtés.
3. une organisation quasi-scientifique de piquets de grève est mise en place pour décourager les *blacklegs* (c'est-à-dire les travailleurs embauchés par le patronat pour remplacer les grévistes et briser l'unité de la grève). Un *Joint Team of Pickets* se crée pour garantir les piquets 24h/24h.
4. pour que les grévistes se sentent moins isolés du reste de la population, toute sorte d'activité culturelle, sociale et de loisirs est organisée, sous la forme d'assemblées, concerts, dîners communautaires, manifestations des épouses des grévistes, défilés en masque pour des levées de fonds, etc.

Enfin, les organes impliqués dans la grève localement et nationalement s'occupent de la publication d'un « journal de grève » et de plusieurs « bulletins locaux ». Le *British Worker* sera créée, à partir du 6 mai, en tant que journal de grève et sera géré par le *Publicity Committee* du Conseil Général du TUC. Les comités locaux de grève s'occupent de la distribution du *British Worker*, qui publie régulièrement les communiqués du Conseil Général. Aussi, les comités locaux de grève ont la faculté de publier des bulletins autonomes pour informer sur les avancements de la grève au niveau local.



2.2. Le problème de la dualité dans la fourniture des services essentiels

Lorsque la grève commence, la question qui se pose tout de suite concerne le contrôle dans la fourniture des services essentiels (en particulier la distribution de nourriture et du charbon). Et le gouvernement et les grévistes l'ont bien compris : « qui nourrit les gens gagne la grève ! ». Le gouvernement en effet accuse les syndicats d'affamer les femmes et les enfants, empêchant aux camions de ravitaillement d'atteindre les centres urbains. Au contraire, les syndicats disposent que tous les grévistes fassent un effort maximum pour rendre plus facile la distribution de nourriture. Le principe qui les oriente est le suivant : la distribution de biens de consommation doit continuer pendant la grève, mais doit être géré seulement par des grévistes dotés de permis spéciaux des syndicats. Pourtant ce système, largement improvisé, résultera bientôt insuffisant pour une distribution adéquate de la nourriture dans tout le pays et les grévistes remettront cette tâche progressivement dans les mains des pouvoirs publics.

La volonté du gouvernement depuis le début de la grève est claire : il faut décrédibiliser l'action et la capacité organisationnelle des syndicats. Sur la question de la fourniture des services essentiels, le gouvernement anglais avait déjà préparé bien avant la grève des plans détaillés, s'appuyant sur le mémorandum de Joynson-Hicks (6 août 1925). Confiés au *Supply and Transport Committee*, ces plans prévoyaient :

1. le recrutement et l'utilisation de bénévoles pour remplacer les grévistes dans les services essentiels ;
2. l'aide de la police et, en dernier recours, de l'armée pour maintenir l'ordre dans tous les quartiers et escorter les camions de ravitaillement par des véhicules blindés ;
3. l'accumulation et la conservation de stock de denrées alimentaires et de charbon.

Les circonstances conduisent souvent à une collaboration forcée entre les comités de grève et les *Food Officers* du gouvernement. Déjà à partir de la deuxième semaine de grève, les permis syndicaux sont retirés et la distribution des ravitaillements reste en charge des pouvoirs publics. Ces derniers n'hésiteront pas à revendiquer cela comme un premier succès dans la gestion de la grève et comme une première épreuve de l'incapacité des syndicats à assurer la distribution des services essentiels à la population.

3. La grève entre conflit industriel et défi à l'ordre constitutionnel

3.1. La propagande contre la grève et les divergences au sein du mouvement

Déjà à partir du 3 mai, deux conceptions différentes de la grève s'opposent :

- le gouvernement et le patronat la conçoivent comme un véritable défi à l'ordre constitutionnel ;
- les syndicats et la gauche politique essaient, face à cette accusation, de montrer que la grève reste un combat strictement industriel.



Pour contrer les actions des syndicats, le gouvernement arrivera même à créer son propre journal de grève, la *British Gazette* dirigée par Winston Churchill. Le journal définit à plusieurs reprises la grève générale comme « un défi direct à un gouvernement d'ordre », ou encore comme une tentative d'une minorité d'imposer sa volonté à la majorité du pays. Le journal ira plus loin, parlant de la grève comme « un défi à la constitution du pays », qui a pour but de « substituer le règne de la force à celui qui existe actuellement ». La propagande de

ceux qui s'opposent à la grève fait en sorte que ses lecteurs pensent que l'action des syndicats porte en elle-même le risque d'une guerre civile dans le pays.

Le *Times*, journal proche du monde des affaires, utilisera des tonalités moins exaspérées, mais dans le fond formulera les mêmes accusations : le Conseil Général du TUC dans les pages du *Times* est décrit comme « une autorité qui ne tient son pouvoir que d'elle-même » et qui s'est risquée d'organiser une grève générale qui ne peut qu'apporter des « pénibles dommages à l'ensemble de la Communauté ».

Face à ces accusations propagandistes, les organisateurs de la grève ont une attitude ambivalente :

- a) d'une part, le Conseil Général du TUC rejette officiellement toute accusation et prétend de « maintenir la lutte strictement sur le terrain d'un conflit industriel : le Conseil Général n'attaque pas la constitution, ne combat pas la Communauté, mais défend les mineurs contre les propriétaires des mines ». Il avait par ailleurs fourni à chaque gréviste l'ordre de maintenir « une conduite exemplaire », pour ne donner « aucun prétexte à l'intervention de la police ».
- b) d'autre part, la partie la plus radicale des grévistes ne partage pas le point de vue du Conseil Général sur la distinction entre combat industriel et combat politique. Dans ce sens là, et malgré qu'elles restent assez minoritaires tout au long de la grève, les revendications des communistes sont bien plus radicales : au-delà de la nationalisation des mines sans compensation, ils exigent l'organisation du travail sous le contrôle ouvrier ; au-delà des démissions du gouvernement, ils réclament la constitution immédiate d'un gouvernement travailliste.

3.2. La fin d'une grève encore puissante

Le 12 mai, d'une manière totalement inattendue, le Conseil Général du TUC révoque la grève, à compter du lendemain. La motivation officielle est que la grève serait sur le point de s'effondrer, donc pour éviter un débâcle il serait pertinent que tous les grévistes reprennent leurs travaux. Les réactions à cette décision sont chaotiques, surtout les grévistes ne comprennent pas pourquoi mettre fin à une grève qui est en train de prendre de l'ampleur. En effet le 12 mai, dans la matinée, l'*Intelligence Committee* du Conseil Général avait rédigé un rapport montrant que la grève, dans ses derniers jours, était plus solide que jamais et que les seuls affaiblissements n'étaient que des épisodes locaux. Le même constat avait été dressé par les rapports du *Ministry of Labour* au gouvernement : pas le moindre signal de faiblesse ou rupture dans le mouvement de grève.



Quand la grève est révoquée, beaucoup de monde parmi les grévistes pense qu'il y a eu une victoire des syndicats et une solution de la question des mineurs avec la capitulation du gouvernement. Mais au fur et à mesure que les informations commencent à circuler, tout le monde se rend compte que rien n'a changé : la question d'une éventuelle « trahison » de la part du Conseil Général du TUC se pose. Le Parti Communiste fait un appel aux travailleurs et aux comités de

grève pour qu'ils refusent de retourner au travail et pour qu'ils forcent le Conseil Général à continuer la grève. Pourtant, les comités locaux préfèrent ne pas désobéir aux ordres centraux. Dans cette confusion, le Conseil Général laisse à chaque syndicat le devoir d'organiser de façon autonome le retour au travail de ses membres. Cependant, la plupart des syndicats aura du mal à

négocier une réintégration de ses membres sous les conditions contractuelles précédentes. Le patronat en effet propose des conditions de réintégration très désavantageuses pour les salariés. Il n'hésitera pas à demander souvent l'aide de l'armée ou de la police pour surveiller les anciens grévistes qui reprennent leurs travaux.

C'est dans ce contexte qu'interviendra le gouvernement : Baldwin fait un appel afin que les patrons réintègrent les salariés « dans un esprit de bonne volonté et abstention de victimisation ». Le véritable vainqueur de la grève sera donc le gouvernement : après l'échec inattendu de la grève, le gouvernement est enfin retourné dans son rôle de médiateur tout comme il l'était dans les négociations du début de 1926. L'appel de Baldwin n'est qu'une *captatio benevolentiae* qui s'adresse tant aux travailleurs qu'aux patrons. Le gouvernement a réussi à décrédibiliser les capacités organisationnelles des grévistes et les a réprimés partout où il en était capable ; il a ensuite tendu la main aux travailleurs faisant semblant de les défendre face à un patronat qui cherchait à se venger de la grève mais qui au final profitera le plus de l'issue du conflit, les travailleurs n'ayant pas réussi à obtenir des meilleures conditions de travail.

Pour les syndicats, l'échec est total : ils ne se sont pas montrés capables de mener la grève jusqu'au bout, bien qu'en termes de participation elle n'était guère affaiblie dans ses derniers jours. Les divisions internes entre les courants modéré et révolutionnaire, et entre conception syndicale et conception politique du conflit, ont favorisé l'impuissance des grévistes de contrer l'ordre de révocation de la grève imposée par le haut.



En ce qui concerne les mineurs, après la fin de la grève générale en leur soutien ils se retrouvent plus isolés que jamais (une situation qui leur rappelle le *Black Friday* du 15 avril 1921). Refusant d'abandonner la lutte, ils décident de résister aux pressions du gouvernement et des patrons. Mais en novembre 1926, face au refus de toute négociation de la part des pouvoirs publics, les derniers mineurs retournent au travail. Les représailles du patronat, encore une fois gagnant, seront des plus lourdes. Les grévistes les plus actifs ne seront jamais réintégrés et un véritable système de *Black List* sera mis en place dès lors. Tous cela sera bien évidemment accepté et validé par le gouvernement en juillet 1927 avec le *Trade Disputes and Trade Unions Act*, qui posera des entraves légales quasi insurmontables à l'activité de lutte syndicale et qui empêchera pratiquement le développement par la suite de toute forme de grève sur le modèle de celle de 1926.

Conclusion

Les conséquences de l'échec du 1926 seront très marquées dans les milieux syndicaux, où se manifestent principalement par une perte de l'élan révolutionnaire du début. La tendance gagnante au sein du TUC sera définitivement celle d'un abandon du syndicalisme conflictuel vers un syndicalisme de compromis. Un syndicalisme qui sera toujours protagoniste de négociations sur les conditions de travail à tous les niveaux mais qui aura de plus en plus de mal à se confronter à l'hypothèse d'une grève générale. Les conséquences de cette « normalisation » au niveau des syndicats seront évidentes aussi dans la longue marche vers le réformisme qui sera entreprise par la branche politique du syndicalisme britannique, notamment le Labour Party : force d'opposition structurelle dès sa fondation, il deviendra une force gouvernementale à partir de la fin des années 1920 et perdra dès lors tout élan révolutionnaire.